

VŒUX DU DOYENNE AUX MAIRES ET ELUS DU DENAISIS.

15 février 2015. J.-Marc BOCQUET, doyen du Denaisis,
vicaire épiscopal.

Bienvenue aux maires ou représentants qui ont répondu à notre invitation. C'est ici comme un exercice de science politique, mais surtout l'expression du souci qui nous tient tous à cœur d'un vivre-ensemble équilibré et respectueux, en danger en ce moment.

C'est une première que nous vivons. Pratiquée en certains lieux, une telle cérémonie renforce les liens nécessaires entre l'autorité civile, et le service des gens à la lumière de l'expérience des chrétiens. Mais il s'agit aussi d'entériner les changements de société et de mentalité dont nous sommes témoins et acteurs. Il vient de se vivre un synode provincial, qui a réaffirmé le voie où s'engagent désormais les diocèses :

- Vivre à l'heure de notre époque, et tenir compte de la diminution de l'influence de l'Eglise et du nombre de ses cadres, militants et prêtres.
- Pertinence à nouveau reconnue des intuitions exprimées par la pensée sociale de l'Eglise.
- Impact du pape François, dont les sondages disent qu'il est apprécié par 80% de nos concitoyens.

Nous voulons délibérément affirmer que les paroisses et leurs représentants ont un souci aigu de la vie collective, du bien commun ou intérêt général, de la solidarité et du service de toute la population, quelle que soit son idéologie, sa sensibilité, sa religion, en accordant une priorité aux plus meurtris, et apporter notre contribution à une vie sociale juste et solidaire. Je redis la première phrase que j'ai adressée à Mme la maire : « Nous sommes faits pour travailler ensemble ». Dans la confiance et la mutualisation de nos talents.

Notre contribution est en effet particulière. Nous n'avons pas vocation à nous insinuer dans un combat politique de partis. Mais bien plutôt à participer à élaborer une vision, une direction, un esprit et une intelligence qui indique un chemin à la communauté des citoyens. En quelque sorte, à assurer le service public de la relation, de la dignité et du sens. Sans lequel la gestion municipale ne peut être que recherche sans âme, limitée à une plate gestion, sans projet d'humanité, poésie ni symbole. Nous le redisons, la présence d'une paroisse et de chrétiens actifs sur un territoire est un plus, un « supplément d'âme » (Bergson). Générosité, gratuité, amour des gens, souci particulier des personnes en détresse sont en effet des attitudes de plus en plus précieuses en notre monde matérialiste et individualiste, livrée au seul mythe du profit délirant. Il suffit de voir combien les communautés de religieuses sont objet de respect et d'affection là où elles peuvent subsister : assistantes sociales, accompagnatrices de toutes les misères, forces d'apaisement, animatrices, elles donnent du cœur aux quartiers.

Notre société était parvenue à un certain équilibre dans la définition des relations entre autorités civiles et religieuses : la laïcité. Or, il se fait que le débat resurgit violemment en ce moment, et dans la confusion. L'irruption des Islams (au pluriel), la crise de sens de notre société, la précarisation induite par une conception matérialiste et cynique de la vie sociale, qu'incarne le néo-libéralisme, la pression de lobbies qui appuient leur jugement sur la négation du fait religieux, remettent en cause la paisibilité respectueuse du vivre-ensemble à laquelle nous étions accoutumés. Une hostilité radicale aux religions, qui s'était exprimée chez les « enragés » et les éradicateurs qui sévirent durant la révolution française, chez les zélés du Stalinsisme, se fait jour à nouveau. Des personnalités influentes prônent une « religion laïque », ou une extermination des traditions qui sont le patrimoine de la grande

majorité des habitants du monde, des Européens en particulier. Nous y reconnaissons une forme d'intégrisme excluant et méprisant pour le cœur des convictions de quantité de personnes. Permettez-moi de redire les principes fondamentaux qui ont été énoncés par l'ONU dans 2 textes fondamentaux : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, et la Déclaration des Droits de l'Enfant, de 1959.

DDE Principe 10 : « L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse, ou à toute forme de discrimination. »

DUDH Art.18 : « Toute personne a droit à la liberté de penser, de conscience et de religion. Ce principe implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites ».

Notre apport est de donner du sens à la vie personnelle et sociale de nos concitoyens, de détecter, grâce à l'intime proximité que nous entretenons avec les personnes, les familles et les collectivités, les besoins qui surgissent au cœur de nos quartiers. D'assurer une première réponse qui ne peut être faite que de simple humanité, de sauvegarde du vivre-ensemble et de respect des différences, des sentiments et des convictions, d'analyse et de compréhension des attitudes, fussent-elles même déstabilisantes pour nos manières de vivre. De parti-pris aussi pour ceux qui sont menacés, meurtris, désemparés.

C'est aussi d'entretenir la mémoire et le patrimoine. Une église n'est pas un lieu banal. Les murs parlent, ils expriment les histoires personnelles et collectives de la cité. Nous sommes bien conscients du coût de l'entretien décent des édifices du culte. Pour notre part, nous en prenons notre part : Wallers, le Sacré-Cœur de Denain, qui devrait servir à combattre l'une des calamités de notre temps : le décrochage scolaire, qui condamne quantité de jeunes à la plus extrême précarité. Il est significatif que là où le choix est donné aux habitants de conserver ou de détruire une église, une majorité nette s'exprime en faveur de la conservation de l'édifice, en dépit des coûts élevés de cette opération. Nous avons par chez nous le grand avantage de bénéficier du dispositif mis en place par la Porte du Hainaut, qui a permis à ce jour la rénovation souvent remarquable de 19 églises. Il n'en reste que très peu à rénover... Nous ne pouvons que vous encourager à mener les opérations nécessaires à la dignité des événements culturels et au prestige culturel de nos communes.

Nous sommes, croyez-le, conscients de la difficulté de votre mission, de l'énergie et de l'intelligence que vous dispensez pour le mieux-être de la population de nos communes. Nous sommes à la disposition de tous les élus qui chercheraient à expliciter le sens de leur engagement, à échanger sur les joies et les déceptions de leur service, à mieux percevoir la vision nécessaire à donner cohérence à une gestion juste et humaniste de la cité. C'est aussi une part de notre mission que d'être compagnons de ceux qui recherchent l'étoile qui éclairera la vie collective.